

Le Petit Larrassien

Décembre - Janvier - Février 2019 N°174



ZOOM SUR la voirie et le PLU

ÉDITO

Joyeuses Fêtes et Bonne Année

Nous allons bientôt tourner la dernière page de l'agenda 2018 et ouvrir l'agenda 2019 au premier jour de l'année.

Beaucoup d'évènements durant l'année 2018 ont marqué notre vie communale. J'y reviendrai dans notre prochaine édition. Comme je reviendrai sur notre prochain budget 2019.

Un regret quand même de fin d'année. La municipalité a toujours souhaité ne pas s'immiscer dans les évènements proposés par les associations. Je regrette seulement que le marché de Noël n'ait pas été reconduit cette année au village. Je ferai le nécessaire pour qu'il y soit présent fin 2019.

Au nom du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, à chacune et à chacun d'entre vous, à tous vos proches, je présente mes meilleurs vœux pour 2019.

Je vous souhaite une bonne santé, la meilleure possible !

J'ai une pensée pour ceux et celles frappés par la maladie, par un deuil, pour les personnes âgées dont la santé est fragile, pour les personnes seules et qui ne pourront pas partager pleinement ces moments de fêtes.

Je leur exprime ma fraternité et toute ma sympathie.

Je formule des vœux de partage, de convivialité et de solidarité entre nous tous. Ces valeurs, je souhaite que vous les retrouviez à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est, en effet, le moment de consolider ou de renouer des liens forts en famille ou entre amis.

Passez un Joyeux Noël et entrez dans la nouvelle année avec joie, espoir, projet et ambition.

Gérard JANER



Les années s'écoulent bien rapidement, ne laissez pas partir le bonheur. Il est encore à votre porte. Vous souffrirez toujours davantage de cette solitude du cœur, pensez sérieusement à l'avenir.
Henri-Frédéric AMIEL.
Journal intime 1872

Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années.
Pierre CORNEILLE. Le Cid

LARRA Infos

N° 174

Décembre / Janvier / Février 2019

Édité par la mairie de Larra

Place Maurice Pontich

31330 LARRA

Tél. : 05 61 82 62 54

Mail : mairie-larra@wanadoo.fr

Site : www.larra.fr

Directeur de la publication

Gérard JANER

Conception

Commission communication

Mise en page et impression

Mairie de Larra

Imprimé sur du papier recyclé

Tirage : 700 exemplaires

Les articles du prochain numéro devront parvenir à la commission communication, communication@larra.fr avant le **15 février 2019.**

EN BREF

04 Participation citoyenne



À LARRA

08 Conseil municipal des enfants

10 CCAS

ZOOM SUR

06 La voirie

07 La révision du PLU



MES LOISIRS

11 à 12

En Bref

RECENSEMENT MILITAIRE



Six mois après le recensement, les administrés peuvent ouvrir un compte sur « majdc.fr ».

Le site permet :

- De visualiser la date de JDC (convoqué en moyenne vers 17 ans et 3 mois),
- De télécharger la convocation
- De changer la date de JDC si celle-ci ne convient pas,
- D'accéder aux coordonnées géographiques et téléphoniques du site de convocation,
- De télécharger l'attestation de participation.

Un mini-guide d'utilisation est disponible sur le site majdc.fr.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

PESTE PORCINE AFRICAINE : MESURES DE BIOSÉCURITÉ OBLIGATOIRES



Tout détenteur de porc ou de sanglier a l'obligation de le déclarer auprès de l'établissement de l'élevage de la Haute-Garonne au **05 61 10 43 25**.

www.haute-garonne.gouv.fr

ÉLECTIONS

MODALITES DE GESTION DES LISTES ELECTORALES EN 2019



Une commission de contrôle nommée par le Préfet au plus tard le 10 janvier 2019 sera chargée d'examiner les recours contre les décisions prises par le Maire. Elle sera composée de cinq conseillers municipaux dans les communes de 1000 habitants et plus et dans lesquelles plusieurs listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement.

Trois conseillers municipaux seront issus de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix et dans le cas de Larra, de deux conseillers issus de la deuxième liste.

Rappel : ce qui change en 2019 : Avant la fin du mois de janvier 2019, la mairie notifiera à l'INSEE les inscriptions décidées par la Commission Administrative. A partir du 1^{er} janvier 2019, la mairie notifiera à l'INSEE en continu, les décisions actées par le Maire par l'intermédiaire du système de gestion du répertoire électoral unique (REU).

Date des élections européennes : 26 mai 2019

Informations : <https://www.insee.fr>



10 décembre 2018

Conseil municipal
18 h 30
www.larra.fr

17 décembre 2018

Conseil municipal
des enfants
www.larra.fr

PV du conseil municipal

du 22 octobre et 19
novembre 2018
www.larra.fr

Inscription liste électorale avant le 31/12/2018

suite à
**déménagement
dans la commune
de Larra** ou en
provenance d'une
autre commune
www.service-public.fr

Nouveaux horaires déchetterie de Grenade

Ouverte tous les
jours sauf le mardi
de 9 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 18 h
www.hautstolosans.fr

Offres d'emplois

12 postes à pourvoir
Recrutement le
11 décembre 2018
www.larra.fr

Association Amalgam

recherche un
volontaire 18/25 ans
en service civique
www.larra.fr

INAUGURATION DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » À ENCOSTE



Le dispositif « participation citoyenne » a pour objectif de développer la solidarité entre les habitants d'un quartier, d'un lotissement. Ce dispositif doit également permettre d'améliorer la réactivité des forces de sécurité, face aux cambriolages, mais également face à tout type de délinquance pouvant être constatée.

Le vendredi 28 septembre, un apéritif offert par la Municipalité a inauguré à l'impasse d'Encoste, le dispositif signé en Préfecture le 26 septembre. Le dispositif est en effet encadré par un protocole, signé après avis du Procureur, par le Préfet, la Gendarmerie et le Maire de la commune. Aux 32 communes de Haute-Garonne qui sont déjà entrées dans le dispositif en 2017, 17 nouvelles communes dont Larra l'ont signé en 2018.

Etaient invités les citoyens qui ont signé le protocole, les référents et le capitaine Eric MERCADIÉ, commandant de la Communauté de Brigades Grenade/Cadours.



Signature en Préfecture avec le Préfet de Région, le Procureur de la République à droite et Stéphanie Diaz, référente.

Usage d'un drone de loisir

Des vols de drones sont régulièrement signalés sans que l'on puisse localiser ou contrôler le télépilote. Dans le souci de respecter la vie privée et l'espace public, il est rappelé aux amateurs les règles d'usage d'un drone de loisir.

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

- 1 Je ne survole pas les personnes.
- 2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- 3 Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- 4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- 5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- 6 Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- 7 Je respecte la vie privée des autres.
- 8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- 9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- 10 En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.
Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L. 6232-13 du code des transports.

Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile :
www.developpement-durable.gouv.fr/Drone-aeronefs-telepilotes.html



CONCOURS « STOP AU GASPI »

La communauté de communes organise deux concours sur le gaspillage alimentaire :

- un concours bandes dessinées pour les enfants de plus de 8 ans
- un concours de recettes pour les adultes

Les participants qui souhaitent s'inscrire doivent remplir un formulaire en ligne sur le site internet www.hautstolosans.fr

CONTRAT DE TERRITOIRE

Vendredi 12 octobre 2018, le président du conseil départemental de la Haute-Garonne, Georges Méric, a signé avec le président de la communauté de communes des Hauts-Tolosans et avec les maires des 29 communes membres, les contrats de territoire 2018 à l'Hôtel du Département en présence des deux conseillers départementaux du canton, Véronique Volto et Alain Julian.

Les contrats de territoire ont été mis en place en 2016 par le conseil départemental avec chaque commune et intercommunalité de la Haute-Garonne pour soutenir les projets d'équipements publics, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

Les contrats de territoire, signés avec la communauté de communes des Hauts-Tolosans, prévoient la réalisation de 34 projets d'équipements publics, pour un investissement total de 1 813 896 M€.

Ils vont notamment permettre de soutenir la revitalisation du centre-bourg de Grenade autour du quai de la Garonne, la réalisation d'une école maternelle et élémentaire à Pelleport, la création d'un pôle multiservices à Merville, la rénovation de l'école élémentaire de Thil, les extensions de la médiathèque de Launac et de la salle de fêtes de Montaignut-sur-Save.

532 projets seront ainsi accompagnés en 2018, dans les territoires périurbains et ruraux de la Haute-Garonne et 135 dans les communes de Toulouse-métropole.

Les contrats de territoire sont un engagement fort du conseil départemental qui a mobilisé en 2017 un budget total de 38 M€ (contrats signés avec les communes métropolitaines et hors métropole).

En 2018, le Département a perfectionné son dispositif avec une nouvelle génération des contrats de territoire, simplifiés, pour faciliter la gestion des communes et intercommunalités et a créé un nouveau dispositif intitulé "Carte blanche" qui permet d'accompagner les initiatives locales innovantes portées par les intercommunalités.

Le conseil départemental a développé une offre "ingénierie" à destination des collectivités locales, via une plateforme unique qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés, dont la société publique locale Haute-Garonne Développement.

"Avec les contrats de territoire, le conseil départemental œuvre pour réduire la fracture territoriale et garantir le maintien des services publics sur l'ensemble de la Haute-Garonne, notamment dans les territoires éloignés de la métropole toulousaine. Le Département, garant de la solidarité territoriale, agit pour améliorer le quotidien des Haut-Garonnais en assurant un égal accès aux services et aux équipements publics sur l'ensemble du territoire", souligne Georges Méric.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2019 !

Bien cordialement,

Véronique VOLTO et Alain JULIAN, vos conseillers départementaux

ÉTAT CIVIL

Naissances

Jules BERRIÉ
18/09/2018

Décès

Marc PAIS
22/10/2018





RÉNOVATION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Faisant suite à l'article du bulletin de l'été sur l'aménagement du cimetière où nous indiquions de futurs travaux de rénovation des allées, ceux-ci ont été réalisés avant la fête de Toussaint. En effet, la plupart des cimetières ont longtemps été entretenus en éradiquant les mauvaises herbes avec des désherbants chimiques. Mais l'évolution réglementaire récente à l'utilisation des pesticides et à leurs risques oblige les collectivités à repenser la gestion de ces lieux en termes d'entretien mais aussi d'accessibilité.



Afin de pallier cette problématique, la commune a décidé de réaliser une allée principale en béton drainant et deux allées latérales en béton coloré améliorant ainsi la circulation des visiteurs. Nous souhaitons que les familles découvrent les nouveaux aménagements de cet espace soigné, sécurisé et propice au recueillement.

A noter : en 2019 fin de l'aménagement des allées et poursuite de la procédure de reprise des concessions en déshérence.



Chemin de l'Avocat

TRAVAUX VOIRIE

En 2018, une réfection de la couche de roulement a été réalisée sur les chemins du Bramayre, de l'Avocat, et des Malets. Sur ces deux derniers, un curage de fossé ponctuel a également été réalisé.

Par ailleurs, d'un point de vue sécuritaire, 4 refuges ont été créés sur le chemin du Solitaire afin de faciliter le croisement des véhicules.



Refuge chemin du Solitaire



Chemin des Malets

PROJET 2019 : CHEMIN DE BRAGNÈRES-BASSES

Ce secteur, en complément des travaux de l'AFAF, nécessite des travaux conséquents afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales de ce chemin. En effet, les travaux de curage des fossés n'étant plus suffisants pour l'évacuation des eaux stagnantes dans ces derniers, des travaux de plus grande envergure devront avoir lieu afin de remédier à cette problématique qui détériore considérablement l'état de la voirie.

Une opération de requalification des fossés, des accès riverains ainsi que la reprise de la couche de roulement sera donc programmée courant premier semestre 2019 entre le carrefour chemin de Bramayre et la RD 29 et plus particulièrement sur la zone urbanisée de ce chemin.

LE PLU : UN DOCUMENT QUI VOUS CONCERNE

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document de planification qui fixe les règles d'occupation des sols afin de mettre en oeuvre un projet de territoire. Par délibération en date du 30/05/2016, le conseil municipal de LARRA a prescrit la révision de son PLU. Cette évolution est rendue nécessaire notamment par la nécessité de la mise en compatibilité du document d'urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Nord Toulousain.

A quel moment de la procédure somme-nous ?

La révision du PLU sur le territoire communal est en cours. La deuxième étape de l'élaboration du PLU a été validée, il s'agit de la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui expose le projet du territoire pour les quinze années futures. Il traduit l'ambition des élus d'afficher des actions volontaristes et qualitatives afin de renforcer la convivialité et l'attractivité communale. Ce projet a été présenté aux personnes publiques associées (Etat, SCoT, Intercommunalité...) ainsi qu'à la population lors d'une réunion publique.

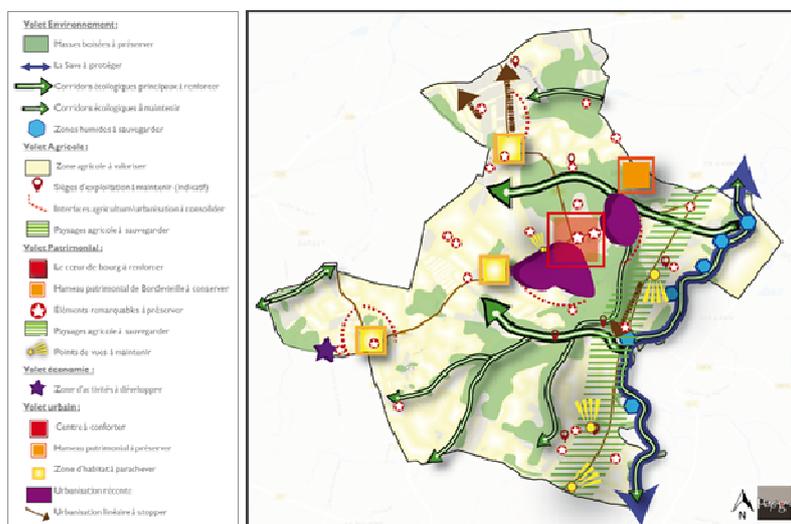


A quel moment de la procédure sommes-nous ? Quel projet pour notre territoire ?

Au cours d'ateliers de travail, les élus ont défini les orientations prioritaires pour le territoire, le PADD « Clé de voute du PLU » en est leur traduction. Le projet a pour objectif de construire un territoire d'accueil, d'espace à vivre et à découvrir. Les règlements graphiques et écrits et les Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP) seront la traduction spatiale de ces actions.

La réflexion sur le PADD a permis de dessiner un projet de territoire à long terme, à horizon 2030. Ce projet est articulé autour de 3 grands axes :

- **Axe 1 : Larra, territoire durable & préservé**
 - Sauvegarder les richesses environnementales,
 - Préserver les ressources,
 - Valoriser la diversité des paysages,
- **Axe 2 : Larra, territoire accueillant & solidaire**
 - Modérer l'accueil de population,
 - Construire un modèle en réponse aux besoins locaux,
 - Développer l'offre urbaine,
- **Axe 3 : Larra, territoire d'évolution maîtrisée**
 - Structurer le modèle de développement urbain,
 - Affirmer le rôle de centralité du cœur de ville.



A quel moment la population est associée ?

La concertation est menée en parallèle du déroulement de l'étude, jusqu'à l'arrêt du PLU par le conseil municipal, les moyens mis en place par la commune sont :

- un registre mis à disposition à la mairie pour recueillir vos observations sur le dossier,
- il est possible d'écrire directement au Maire afin de lui faire part de vos remarques sur le projet,
- les documents d'étude consultables à la mairie,
- une enquête publique sera organisée, probablement à la fin du second semestre 2019,
- les documents d'étude consultables à la mairie ou sur le site de la mairie : www.larra.fr
- une réunion publique a été organisée le 27/03/2018 pour présenter le projet à la population.

Et après ?

Le PLU deviendra le document opposable à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable). Il s'agit d'un document vivant que la commune pourra faire évoluer au regard de ses besoins, différentes procédures sont prévues et ne nécessitent pas obligatoirement une révision générale (révision allégée, modification, modification simplifiée et mise en compatibilité). Jusqu'à l'approbation du PLU, la carte communale reste le document applicable sur le territoire.

Suite à plusieurs réunions des enfants qui ont plein de projets, le moment du choix arrive. Les projets doivent être présentés, argumentés, et intéresser les autres membres des commissions. Tout cela est nouveau pour eux mais ils se débrouillent très bien et nous les remercions pour leur participation.

4 commissions se sont créées : voici la liste des élus au Conseil Municipal des Enfants (CME)

Commission sports externes, CSE skate park

LASSERRE Louis
FOTIADIS Konstantinos
ROMANO Chérine
LAVIOLETTE Léa
SALES Julien
DUPONT Noé

Commission sports internes, CSI terrain foot/ rugby

TAYEAU Dorian
DESPEAUX Lucas
GADEA Matias

Commission art et peinture, CAP fresques

BULTE Tiphaine
LADOUE Camille
BOUVARD Lise

Prochain CME :
lundi 17 décembre

Commission des jeunes aux services des seniors, CJSS

BUSQUE Clémence
SERRES GARCIA Loann
FOUCAULT Camille



De gauche à droite :

1^{er} rang : ROMANO Chérine, LASSERRE Louis, FOTIADIS Konstantinos, SERRES GARCIA Loann, FOUCAULT Camille, BUSQUE Clémence, LADOUE Camille, BULTE Tiphaine, BOUVARD Lise, DESPEAUX Lucas, GADEA Matias, TAYEAU Dorian, DUPONT Noé

Absents : SALES Julien, LAVIOLETTE Léa

2^e rang : Manuel RICAUD et Gérard JANER



JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

Sous un beau soleil, dimanche 30 septembre 2018, le domaine de Cavallé a eu droit à un nettoyage en profondeur. Notre association Générations-Larra a organisé une matinée qui entre dans une démarche d'agir de manière respectueuse envers l'environnement.

Nous souhaitons que petits et grands prennent conscience que nos actes au quotidien ont une incidence. Pour cela, après un petit déjeuner offert par l'association, nous avons nettoyé tout le domaine de Cavallé et cela jusque dans la forêt.

Les enfants ont fait des ateliers sur le tri-sélectif et le recyclage.

Et après l'effort, un peu de réconfort avec un buffet offert par les membres de l'association et la pizzeria larrassienne, La petite Fringale.

Nous espérons faire perdurer ces actions au sein du village et vous voir nombreux pour les futures journées éco-citoyennes.



De gauche à droite : JC. Es pie, A. Julian, E. Mercadié, JF. Portarrieu, O. Gineste et G. Espinasse



Les élèves de l'école élémentaire

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018



Inauguration de la plaque du jardin de la Paix

Lundi 12 novembre, les élèves de l'école élémentaire de Larra ont commémoré l'armistice de la Première Guerre Mondiale, pour rendre hommage à tous les morts pour la France.

La cérémonie s'est déroulée sur la place de la mairie : il y avait M. Gineste, adjoint au maire, M. Espinasse, président de l'Amicale des anciens combattants, des représentants du département, le commandant de la gendarmerie de Grenade et des Larrassiens.

Les Conseillers Municipaux des Enfants ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument aux morts et tous les élèves ont chanté la « Marseillaise ».

Ensuite, tout le monde a défilé vers « Le jardin de la paix » et les élèves du cycle 2 ont déposé des fleurs et des colombes autour de l'olivier. Des élèves du CM 1 et du CM 2 ont lu des lettres de soldats larrassiens et d'autres ont récité un poème sur la liberté. Tous les élèves se sont regroupés pour chanter « Je suis un enfant de paix ».

Puis, retour à l'école où la mairie a offert une collation.

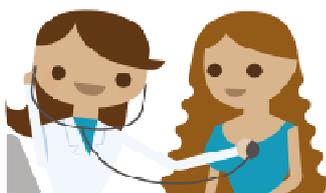
LES APPRENTIS JOURNALISTES du CM de l'école



Le jardin de la Paix

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'ACS,
une aide pour financer
sa complémentaire
santé



La réunion d'information sur l'assurance complémentaire santé s'est tenue le 22 novembre 2018 à la mairie de Larra. Elle nous a été présentée par un groupe d'assurances.

Cette information s'adressait aux habitants de Larra âgés de 60 ans et plus, mais peut aussi concerner les plus jeunes.

Cette opération professionnelle est appelée « offre promotionnelle santé communale ». et permet de faire bénéficier les habitants de Larra d'une remise de 30 % sur 3 options :

- > hospitalisation
- > dentaire et optique
- > confort (meilleurs remboursements pour l'auditif, les vignettes oranges, les cures thermales, etc.)

Si vous êtes intéressés et que vous n'avez pu vous rendre à la réunion, vous pouvez appeler le CCAS au **06 76 46 13 16**.

REPAS DES AÎNÉS

Cette année le repas aura lieu le

samedi 12 janvier 2019.

Les personnes de 65 ans et plus, domiciliées sur la commune vont recevoir une invitation dans la première quinzaine du mois de décembre. Si vous faites partie de cette tranche d'âge et n'avez pas reçu cette invitation à la mi-décembre, veuillez contacter le: CCAS au **06 76 46 13 16** ou le secrétariat de la mairie au **05 61 82 62 54**.

Génération ACTION

PROJET ARTISTIQUE

CRÉER | PARTAGER | ÉCHANGER

VOUS AVEZ 60 ANS ET +,
VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE DANS UN PROJET COLLECTIF ORIGINAL,
REJOIGNEZ-NOUS, PARTICIPER À L'AVENTURE DU SPECTACLE GÉNÉR'ACTION !!

artis.generation@gmail.com • 06 86 54 38 99
www.assoartis.com

Le conseil départemental de Haute Garonne associé à plusieurs partenaires (sécurité sociale des indépendants, assurance maladie, CNSA, mutualité française, MSA, CARSAT, ARS, AGIR, ARRCO et l'agence nationale de l'habitat) **finance un projet de développement artistique et culturel afin de prévenir un possible isolement et tisser du lien social, pour un public de 60 ans et plus.**

La Cie Bulle d'Artis par le biais de son projet « Génération ACTION » en est un des acteurs.

Au travers d'ateliers artistiques, (théâtre, écriture, musique, chant...) elle organise des rencontres à thèmes à l'issue desquelles, un spectacle émergera et une première représentation sera donnée le 09 décembre à Lévig-nac. Un groupe est déjà constitué et les ateliers ont débuté.

Si à ce jour, la compagnie ne peut plus accepter (momentanément) de personnes sur scène, elles peuvent néanmoins participer **aux ateliers de création** et rejoindre le plateau après la première représentation.

Ce spectacle tournera dans les communes de Haute Garonne en y intégrant de nouveaux participants.

Les ateliers se déroulent le jeudi après midi et sont entièrement gratuits. Il est cependant impératif de résider dans le département pour en bénéficier.

Les représentations sont elles aussi gratuites et ouvertes à tout public. Elles auront lieu le dimanche après midi et seront suivies d'une collation offerte par les artistes.

Si vous êtes intéressés s'adresser à :

Artis, 4 place de la Halle 31530 LEVIGNAC

Tél. : **06 76 94 00 86**

artis.generation@gmail.com

Mes loisirs



CONCERT DE NOËL 2018



Cette année l'équipe d'**ALAC** a donné "carte blanche" au duo des "Gorets Roses" que vous connaissez bien pour la mise en place d'un splendide spectacle sur le thème de Noël qui aura lieu non pas à l'église mais à la salle d'animation de Cavailé pour des raisons de confort et de logistique (Salle chauffée et équipée d'infrastructures adaptées).

Ce spectacle comportera de nombreuses surprises car nos compères, Jean Claude Toulouse et Claude Ambrosino, musiciens dans l'âme et passionnés ont invité à participer plusieurs artistes surprise de leur connaissance aux sublimes voix d'or !

Une très belle soirée en perspective qui de plus sera gratuite ! (Un chapeau circulera afin d'amortir les inévitables frais de sacem)

Toute l'équipe d'Alac espère vous retrouver très nombreux le **samedi 15 décembre à 21 heures** à la salle d'animation de Cavailé tout en vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année !

AGENDA

8 décembre

Journée des lutins
10 h - 17 h
Salle polyvalente
Génération Larra

15 décembre

Concert de Noël
21 h
Cavailé
Alac

14 janvier

Conférence de
G. Furnémont
à 14 h 00
Mairie
L'Art en Village

23 février

Concours photos
Inauguration et
remise des prix
18 h - 21 h
Cavailé
L'Art en Village



BIBLIOTHÈQUE DE LARRA

Bienvenue aux nouveaux lecteurs !

Depuis cet été nous constatons une recrudescence de nouveaux lecteurs à la bibliothèque de Larra !

Preuve que cette activité culturelle est bien utile et gageons que tous les bénévoles qui se relaient pour les permanences, les approvisionnements voient leurs efforts récompensés.

Beaucoup de nouveaux ouvrages à votre disposition grâce aux prêts du conseil départemental mais également grâce aux dons d'autres bibliothèques ainsi que de particuliers ! Merci à eux et bienvenue à tous les futurs donateurs !

Les enfants de notre école maternelle sont reçus régulièrement depuis tellement d'années... et, sans doute que, pour eux, à l'âge adulte, une bibliothèque signifie certainement un lieu magique où l'on trouve des trésors d'histoires à lire qui les transportent dans toutes sortes d'univers ?

Le plaisir de lire à tout moment... même pour s'endormir loin des écrans... Vous êtes tentés ? Alors, poussez la porte les mercredis de 15 h à 19 h et vous serez accueillis par des personnes passionnées qui vous guideront dans vos choix ! En plus, c'est gratuit !!!

L'équipe vous souhaite de très joyeuses fêtes !

LAR'HALLOWEEN



Ce 31 octobre 2018, à la nuit tombée, la chasse aux bonbons était à l'honneur à Larra. Halloween, cette fête celtique d'origine irlandaise populaire aux Etats-Unis, s'implante de plus en plus en France et cela jusque dans notre commune de Larra.

Pour cette occasion, l'association Génération-Larra a décoré La Maison pour Tous aux couleurs citrouille et cela afin d'accueillir enfants et parents déguisés qui après une cueillette sucrée étaient attendus pour le pot de l'amitié.

Les habitants de la place Joary nous ont offert un spectacle et des frissons grâce à une décoration reflétant un parc hanté au sein du village, nombreux d'entre vous ont pu apprécier les fantômes distributeurs de douceurs.





Noël avance à grand pas et pour cette belle occasion, l'association **GénérationS Larra** organise une journée pour les enfants sur le thème de Noël, "**La Journée des Lutins**" le samedi 8 décembre à la salle de Gaoussem qui est la salle polyvalente de Larra.

Les enfants pourront participer aux stands créatifs et faire de jolies créations pour Noël, suspensions, photophores et même personnaliser des doudous. Ils auront également la possibilité de se faire maquiller l'après midi.

En cas de petite fringale, un stand gourmand pour petits et grands vous accueillera avec des crêpes ainsi que des gâteaux mais aussi du café, chocolat et le traditionnel vin chaud pour les plus frileux.

La magie de Noël continuera avec l'École de Sport Larra qui présentera un spectacle avec les enfants le matin et qui accueillera le Père Noël. Il sera parmi nous tout au long de la journée et se tiendra à votre disposition pour faire de belles photos sur l'un de nos stands et cela dans un cadre magique et féérique. Les plus petits auront leur moment détente avec la lecture des contes de Noël, le matin.

Pour ceux et celles qui ont passé des commandes de sapin de

Noël à l'école ou à la boulangerie, vous trouverez, le stand pour les récupérer.

Durant toute la journée, nous vous proposerons plusieurs animations et des belles surprises pour les enfants. Un rendez-vous féérique pour petits et grands à partager en famille ou entre amis. Nous vous attendons nombreux pour passer un moment agréable au chaud et avec Mr Père Noël.

Les fonds récoltés sur cette journée seront reversés aux écoles de Larra.

Programme de la journée

- 10 h 00 : ouverture des portes
 - 10 h 15 - 10 h 45 : lecture de Contes
 - 11 h 00 - 11 h 30 : spectacle de l'École de Sport Larra
 - 11 h 30 : arrivée du Père Noël
 - 11 h 30 - 12 h 30 : photo avec le Père Noël
 - 13 h 30 - 15 h 00 : animations et surprises pour les enfants / Maquillage.
 - 15 h 00 - 16 h 00 : photo avec le Père Noël
 - 16 h 00 : surprise pour les enfants !
- Pendant toute la durée de la manifestation, les stands créatifs et gourmands seront disponibles.

LA BELLE HISTOIRE CONTINUE...



Après 6 ans passés à la gestion du **Larra Tennis Club**, Alexandre, Annick, Béatrice et Virginie ont passé avec émotion le relais en cette rentrée 2018.

Jessica, Dorothee et Katy, membres investis dans le club, ont accepté de relever le défi en reprenant la direction de l'association.

Grâce à elles, la belle aventure du Larra Tennis Club va pouvoir continuer.

Bien sûr, elles ne seront pas toutes seules puisqu'elles seront épaulées par les nouveaux membres du Conseil d'Administration que sont Brice, Françoise, Géraldine et Mohammed.

Cette nouvelle équipe est motivée et fourmille d'idées pour vous donner envie, chers lecteurs, de vous mettre au tennis !!!

La saison 2017/2018 aura été le témoin du joli parcours de l'équipe féminine en compétition puisqu'elles ont terminé 1^{ère} du championnat régional du Caisse d'épargne.

Les hommes n'ont pas été en reste puisqu'ils montent de promotion dans la hiérarchie régionale l'année prochaine !

La saison 2017/2018 s'est terminée par une très belle « Nuit du tennis » où petits et grands ont profité jusque tard en soirée des animations proposées.

Quant au démarrage de la saison 2018/2019, il aura été marqué par l'arrivée de Laurent, enseignant diplômé d'état à la riche expérience, à la tête de l'école de tennis.

Nous souhaitons une belle réussite à la nouvelle équipe du Larra Tennis Club et une bonne saison tennistique à tous les adhérents. On se donne rendez-vous pour fêter les 40 ans du club en 2025 !